

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

MARDI 21 SEPTEMBRE - 18H30

Procès-Verbal

Conformément à l'Article 14 du Titre II des Statuts du Syndicat des Cinémas d'Art de Répertoire et d'Essai, le quorum requis pour l'Assemblée Générale Ordinaire est de 183 salles adhérant au Syndicat présent.e.s ou représenté.e.s (1/4 des membres du Syndicat). Le nombre de salles adhérant au Syndicat présent.e.s ou représenté.e.s est de 226. L'AG peut donc délibérer valablement.

Christine Beauchemin-Flot, et Stéphane Libs, co-président.e.s ouvrent l'Assemblée Générale à 18h30 dans la salle Lexington du Centre International de Deauville. Toute l'équipe du SCARE se réjouit de pouvoir enfin se retrouver et échanger après cette période complexe.

Il remercie pour leur présence Magali Valente, Directrice du cinéma du CNC, Lionel Bertinet, directeur adjoint, Corentin Bichet et Dorothée Duval, Catherine Verliac, Céline Leclerc Benoit Danard et Daphné Bureau. Sebastien Saunier et Edouard Tunc de l'IFCIC, Richard Patry président de la FNCF, Marc Olivier Sebbag Délégué Général, et Erwan Escoubet, directeur juridique ; Eric Busidan Délégué Général de l'ADRC, François Aymé Président de l'AFCAE et Renaud Laville Délégué Général ; Gautier Labrusse Co-Président du GNCR, Baptiste Heynemann Délégué Général de la CST.

Le SCARE remercie ses fidèles partenaires, Eric Marti de ComScore et Fernando Goncalves de GB Assurance, Frédérick Rochette de Globecast rejoints par Marie Razin et Thierry Delpit de Cinésociety, ainsi que pour l'organisation de l'AG Stéphane Landfried et Alain Surmelet.

1. Le RAPPORT D'ACTIVITÉ est présenté par Frédérique Duperret et Sylvain Clochard, vice-président.e.s, et Olivia Reggiani et Boris Thomas, membres du conseil d'Administration.

2. Le RAPPORT FINANCIER est présenté par Martin Bidou, trésorier.

Il est voté à l'unanimité des présent.e.s et représenté.e.s.

3. Stéphane Libs et Christine Beauchemin-Flot, co-président.e.s, donnent lecture du RAPPORT MORAL

Le rapport moral est voté à l'unanimité des présent.e.s et représenté.e.s.

4. ÉCHANGE AVEC LES ADHÉRENTS

Positionnement du SCARE sur la mise en place du pass sanitaire

Jacques Richer président de l'Acrira et exploitant dans l'Isère s'interroge et regrette l'absence de prise de position publique du SCARE vis à vis de la mise en place du pass sanitaire. C'était pour lui un moment clef, durant lequel les salles de cinéma ont fait l'objet d'une instrumentalisation et sont devenues un outil pour une politique sanitaire. Il interroge le bureau sur la manière dont il a vécu cette période.

Stephane Libs indique que l'instauration du pass était irrémédiable, et si sa mise en place anticipée avait été chaotique, les spectateurs et le personnel ont finalement pu s'habituer aux nouvelles contraintes sanitaires.

Boris Thomas interroge le fait que les salles de cinéma ont été soumises au pass sanitaire 10 jours avant tout le monde.

Sylvain Clochard rappelle que cette absence de prise de position publique n'empêche pas de regretter les conditions de sa mise en place. Il souligne que le bureau du SCARE est solidaire avec l'ensemble de la filière.

Il déplore que si nous étions, par exemple, à un meeting politique pour la présidentielle, aucune présentation de pass ne serait exigée, alors qu'elle l'est dans les cinémas. De plus les centres commerciaux ont été exempts du pass.

Il explique qu'au sein du Conseil d'Administration la gestion de la crise sanitaire a été discutée et débattue et que les avis des membres divergent. Le SCARE est par essence collectif et il n'y a pas d'unanimité sur ce point.

Christine Beauchemin-Flot comprend que Jacques Richer regrette que le SCARE n'ait pas mené ce combat.

Mais cette absence de prise de position s'est faite en connaissance de cause, après de longs et riches débats et après un vote démocratique.

Cela peut paraître fataliste mais il n'y avait pas de moyen d'échapper à la mise en place du pass sanitaire. Il s'agissait de se projeter en avant et non pas du défaitisme.

Sylvain Clochard constate que la mise en place du pass sanitaire n'est que le dernier épisode en date de la période Covid. Ainsi, le SCARE a échangé durant toute cette crise sur les actions à mener, les fermetures etc, avec des divergences de vue au sein du Conseil d'Administration.

Jacques Richer soutient que c'est pour lui important de faire pression sur les pouvoirs publics, pour que comme les centres commerciaux, les cinémas ne soient plus soumis au pass sanitaire. Il reconnaît que le débat est complexe et qu'il suscite un épuisement général mais maintient que cette question ne pouvait selon lui pas être éludée de cette manière.

Il remercie le SCARE pour son travail durant l'ensemble de la crise sanitaire.

Observatoire numérique

Mélanie Dauverné, exploitante en Savoie questionne le SCARE sur l'avancement de l'observatoire numérique. Elle explique que lors de la commission de branche de la moyenne exploitation ont été évoqués des problèmes de renouvellement du matériel qui sont dus à l'obsolescence. Elle précise que ce sujet a été abordé car il n'y a pas, à l'heure

actuelle de stratégie claire à adopter : faut-il par exemple, continuer à changer les pièces ou réinvestir tout de suite sur l'ensemble du matériel ?

En tant que directrice de l'exploitation depuis peu, ces thématiques l'interpellent vivement.

Christine Beauchemin-Flot reconnaît que cette question est urgente et préoccupante. Elle figurait d'ailleurs dans le rapport. Elle concerne l'ensemble des exploitant.e.s. Ainsi, le SCARE s'attachera à relancer le CNC pour voir sous quels angles et dans quel cadre il faut impérativement et rapidement évoquer ces questions majeures pour nos activités.

Stephane Libs confirme que la volonté de réactiver l'observatoire numérique est bien là. Il invite, Magali Valente, directrice du cinéma du CNC, à intervenir si elle le souhaite.

Magali Valente assure que cette question n'a pas été oubliée. En revanche le CNC a été confronté à des problématiques d'urgences à gérer en priorité, par la mise en place des plans de relance et des plans de soutien depuis un an. Le CNC est actuellement dans une logique de sortie de crise, de reprise des investissements et c'est bien évidemment une question qui va devenir primordiale dans les semaines et les mois à venir. Elle n'imagine pas une sortie de crise sans une reprise des investissements, la forme que ça prendra n'est pas encore arrêtée. Cela sera décidé, en consultation, après le prochain plan de relance, tout juste mis en oeuvre.

Richard Patry président de la FNCF souligne l'intérêt de la question de Mélanie Dauverné, mais il explique qu'à la FNCF ils envisagent la problématique du numérique comme faisant partie d'un problème d'investissement global et d'une réflexion plus large. La situation a évolué par rapport à il y a 10 ans et a rendu l'urgence moins importante grâce à l'étalement de l'obsolescence des matériels. De plus, il souligne que, comme on peut le remarquer sur le salon, les tarifs des projecteurs numériques se sont effondrés, en raison de la concurrence. Il donne l'exemple de projecteurs à moins de 15000 euros incluant le serveur. L'enjeu pour lui, au sein de cette réflexion globale, est de trouver les moyens nécessaires à la reconquête des centres villes, à la modernisation des exploitations tout en prenant en compte des problématiques telles que l'écologie sur laquelle toute la filière cinéma accumule un retard important. Cet enjeu imposera de repenser toute l'exploitation. Par exemple, pour construire de nouveaux cinémas on pourra de moins en moins imperméabiliser les sols ce qui implique de trouver des lieux adéquats et des investissements plus coûteux.

Situation de la fréquentation et des cinémas.

Eric Jolivald, Les cinémas Dulac à Paris interroge le Conseil d'Administration au sujet de la communication sur la fréquentation. Il explique que depuis la fin des vacances d'été, ses voisins, sa famille lui répètent que « Le cinéma se porte bien, que la crise est derrière avec les succès tels que Kamelott, ou Bac Nord » alors que ce sont des films que les exploitants Art et Essai ne programment pas spécialement ou si peu. Il aimerait savoir s'il existe un outil spécifique sur les chiffres Art et Essai.

Stephane Libs confirme que les films Art et Essai n'arrivent pas à rencontrer le succès. Chaque semaine ils placent leur espoir en un film, qui ne réussit pas à rencontrer son public, et ce, qu'il s'agisse d'un feel-good movie ou d'un film d'auteur puissant. Il pense que la cicatrice causée par la crise est toujours bien ouverte Pour lui, cette reprise est également difficile car il y a eu une période de cocooning à outrance. Il reste cependant optimiste et persuadé qu'un film Art & Essai parviendra prochainement.

Christine Beauchemin-Flot confirme ce constat. Elle déplore que chaque semaine de nouvelles espérances arrivent avec un film que l'on a envie de partager avec les spectateurs mais malheureusement, pour l'instant, ces espérances ne se concrétisent pas. Elle conclut sur une note positive en voulant croire que le public reviendra en salle, en attendant, il faut s'armer de patience.

Eric Jolivald reconnaît que cet été a été exceptionnel en termes de proposition Art et Essai avec des films magnifiques.

Le succès du film Dune qui représente actuellement 40% du marché total en France (non classé Art et Essai) masque en réalité toute une montagne de films qui n'arrivent pas à vivre, qui démarrent ou pour certains ne démarrent pas du tout et qui sont le coeur du métier.

Martin Bidou appuie le propos d'Eric Jolivald tout en soulignant une ambiguïté. Le marché, comparé à 2019 est étalé. Il explique, qu'en réalité, chaque semaine il y a un film ou deux qui marchent et que le reste ne décolle pas. Il s'étonne du changement de comportement du public qui désormais a perdu une certaine curiosité. Une partie du public n'est pas revenu en salle. Beaucoup pensent que grâce à Dune, le cinéma est reparti comme avant mais ce n'est pas le cas. Il interroge la pertinence de communiquer sur le fait que le cinéma se porte mal.

5. PRÉSENTATION DU BILAN CINÉMAS ART & ESSAI - COMSCORE / SCARE

Eric Marti de ComScore rappelle à l'assemblée qu'il existe depuis 2015 un baromètre Art et Essai établi chaque semaine par ComScore avec le SCARE. L'année dernière, c'est 933 cinémas classés Art et Essai qui ont communiqué des données hebdomadaires contre 951 en 2019. Ce baromètre est publié notamment dans la presse professionnelle et sur le site du SCARE, il est donc accessible librement.

Eric Marti revient ensuite sur l'année 2021. Il explique que si le grand public a la sensation que le cinéma se porte bien c'est parce qu'en réalité il se porte mieux. L'Art et Essai, en particulier va mieux grâce à différents succès, attendus ou non. Il reconnaît que nous venons de vivre deux années particulièrement atypiques et qu'il est donc très difficile de les comparer aux précédentes.

Il fait le bilan de l'année 2020, qui a été marquée par deux grosses périodes de fermeture. On comptabilise au total 20 millions d'entrées dans les cinémas classés Art et Essai, c'est à dire un tiers de ce qui avait été réalisé en 2019. Le marché global est descendu de 70%, le cinéma Art et Essai s'en sort mieux avec une baisse de -66%. Il explique que naturellement, par effet mécanique, la part de marché des cinémas Art et Essai a grimpé en 2020. Cette dernière est passée de 28,6% en 2019 à 30,4%. D'après lui, les cinémas Art et Essai ont connu une reprise assez nettement supérieure à celle de l'ensemble des cinémas, surtout entre les deux périodes de fermeture du 22 juin au 29 octobre. De plus, toutes les catégories d'établissements Art et Essai ont progressé en part de marché sauf une : la catégorie D.

Les films recommandés, comptabilisent 19,6 millions d'entrée contre 51,3 en 2019. Cependant, là aussi, leur part de marché a augmenté de 5% sur l'ensemble de la fréquentation et, de 8% dans les salles de cinéma Art et Essai en passant à 47,8%. Le seuil des 40% n'avait pas été passé durant les 5 dernières années.

Eric Marti revient sur la première partie de l'année 2020, qui était très mauvaise et comptabilisait, dès le 10 mars, 10 millions d'entrées de retard par rapport aux années précédentes.

Il explique que ComScore publie depuis 2020 l'indice de reprise, il s'agit d'une comparaison de la fréquentation quotidienne ou hebdomadaire avec la médiane de 2015/2019 ou le minimum de 2015/2019. Cela permet de déceler les chutes ou les hausses particulièrement fortes d'une année et d'avoir une vision plus claire sur un marché médian. L'indice de reprise a été systématiquement, toutes les semaines, en 2020 supérieur pour les cinémas Art et Essai que pour l'ensemble des cinémas. La situation a donc été un peu moins catastrophique.

D'une manière générale les catégories A et B ont moins souffert que les catégories C, D et E.

La seule catégorie qui a perdu c'est la catégorie D qui a perdu 1,1%, peut-être parce qu'elle avait un comportement plus comparable à l'ensemble des autres cinémas. Les salles de cinémas non classées ont perdu 3% de part de marché sur cette période.

Il présente ensuite une étude réalisée sur l'année 2021, entre le 19 mai et le 24 août. Il totalise 35,6 millions d'entrées en 3 mois qui sont à comparer aux années 2018, 2019, 2020. Il indique ces mois ont été bien meilleurs qu'en 2020, un peu moins bien qu'en 2018 et nettement moins bien que 2019. Cette étude se subdivise en trois périodes qui correspondent aux mesures sanitaires de jauge et de couvre-feu. 11,6 millions d'entrées ont été enregistrées du 19 mai au 29 juin. La deuxième période, du 30 juin au 20 juillet comptabilise 11,4 millions d'entrées et correspond à un retour à la normal au niveau du marché. Cette reprise spectaculaire a eu lieu grâce à des conditions très favorables : programmation exceptionnelle, films de canne.

La troisième période de 5 semaines, du 21 juillet au 24 août a connu divers soubresauts, avec un net décrochage lors de la mise en place anticipée du pass sanitaire le 21 juillet et un effet dévastateur sur la carrière des films sortis la semaine précédente, comme Titane.

Cette étude permet d'observer que le marché, même lorsqu'il se porte bien, est très volatile et inconstant, avec des journées tantôt très bonnes, tantôt très faibles.

Il émet deux hypothèses quant aux chutes qui ne sont pas liées aux mesures sanitaires :

- Soit parce qu'il ne se passe plus rien dans l'actualité cinéma,
- Soit parce qu'une autre actualité détourne l'attention du public.

Fernando Goncalves de GB Assurance prend la parole, il explique que les deux années passées on confirmées que la pandémie ne pouvait pas entrer dans le cadre de l'assurance parce que les sommes qui ont été débloquées par l'état français sont supérieures à la capitalisation boursière de toutes les compagnies d'assurance. Un début de discussions a eu lieu entre le gouvernement et la FFA (Fédération Française des Sociétés d'Assurance) qui a été clos assez vite parce que les sommes en jeu étaient beaucoup trop importantes. Il annonce que GB Assurance couvre aujourd'hui 68 salles. Il remercie ceux qui ont fait le choix de leur faire confiance. Il décrit ensuite les deux nouveaux modules proposés par sa société. Le premier est pensé pour les salles itinérantes, dans le but de couvrir les projecteurs. Le second est un module pour toutes les soirées plein air qui se multiplient. Le but ici est de couvrir à la fois la responsabilité de l'organisateur mais aussi du matériel.

8 - ELECTIONS

Eva Brucato du cinéma Le Royal à Toulon, annonce les résultats des élections : sont élu.e.s ou réélu.e.s Jeremy Breta, Sylvain Clochard, Paul-Marie Claret et Aline Rolland

Christine Beauchemin-Flot : remercie Caroline Tronquoy pour son investissement, son engagement, et pour avoir participé à bousculer les réflexions et les débats.
Elle remercie toutes et tous et rappelle que l'assemblée est conviée au cocktail qui aura lieu aux Franciscaïnes et qui sera l'occasion de célébrer symboliquement les 60 ans du SCARE.

La séance est levée à 19h45.